

M. Lawrence: Je n'ai pas entendu le ministre.

M. Marchand (Langelier): La réponse est oui.

Des voix: Pourquoi?

M. Lawrence: J'ai demandé pourquoi le paiement a été retenu.

M. Marchand (Langelier): On l'a fait sur les conseils du ministère de la Justice.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

L'ENQUÊTE SUR L'EXÉCUTION DE CONTRATS DE DRAGAGE
DANS LE SAINT-LAURENT PAR CERTAINES ENTREPRISES
MONTRÉALAISES—LA POSSIBILITÉ DE POURSUITES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Ma dernière question s'adresse au solliciteur général, car je crois que la Gendarmerie royale est saisie de l'affaire depuis juin 1973 au moins et qu'il y a eu une enquête depuis. Le solliciteur général nous dirait-il si, à sa connaissance, l'enquête est terminée et s'il y a actuellement des poursuites ou des inculpations?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, l'enquête se poursuit et la Gendarmerie royale n'est pas encore prête à intenter des poursuites ou à porter des accusations.

LES MOTIFS DE LA RETENUE DU VERSEMENT FINAL À
CERTAINES ENTREPRISES MONTRÉALAISES RELATIVEMENT
AU CONTRAT DE DRAGAGE DANS LE SAINT-LAURENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Le solliciteur général pourrait-il nous dire si l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement ne paie pas le contrat de 21 millions de dollars, c'est qu'il attend la fin du procès à Hamilton?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur mais je peux me renseigner.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je dois dire que nous ne devrions pas traiter de cette affaire. Elle est encore devant les tribunaux, parce que le ministre est poursuivi pour obtenir cet argent.

* * *

[Français]

LES SPORTS

ON PROTESTE CONTRE L'EMBAUCHAGE DE JOUEURS DE
MOINS DE VINGT ANS DANS LES ÉQUIPES DE HOCKEY
PROFESSIONNEL

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le ministre a-t-il l'intention d'intervenir encore dans le conflit actuel entre la Ligue de hockey junior majeur et la Ligue de hockey professionnel en ce qui a trait à l'engagement de joueurs de 18 ans, et est-ce qu'il entreprendra ou a-t-il entrepris des démarches en vue de contrecarrer l'engagement de Mark Napier, âgé de 18 ans, des Toros de Toronto?

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, les deux ligues professionnelles en cause et l'Association canadienne de hockey amateur sont d'accord sur le contenu d'un nouveau contrat entre ces ligues et l'Association canadienne de hockey amateur. Quant aux mesures adoptées par des membres individuels de telle ou telle ligue, voilà une matière qui relève de la responsabilité des ligues en cause.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LE DÉFAUT D'ENTENTE CANADO-AMÉRICAINE AU SUJET DES
PRISES DE SAUMON SUR LA CÔTE OUEST—LES INTENTIONS
DU GOUVERNEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je poserai ma question au ministre d'État chargé des Pêches. Étant donné les difficultés auxquelles le Canada fait face dans la négociation d'une entente au sujet du partage en 1975 avec les États-Unis des prises de saumon sur la côte Ouest, et comme il semble qu'une telle entente ne sera pas possible cette année si les États-Unis ne modifient pas leur position, le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce que son ministère entend faire maintenant pour empêcher la pêche excessive de saumon canadien cette année?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, bien que je reconnaisse que ce problème est persistant et difficile, je ne suis pas prêt à en arriver à des conclusions aussi pessimistes que le député. Le groupe canadien tient aujourd'hui des réunions, et j'attendrai les résultats de ces entretiens.

M. Leggatt: Étant donné la difficulté d'en arriver à un accord avec les États-Unis même dans le cadre de la position actuelle du Canada, le ministre peut-il dire s'il compte se retirer des négociations et revenir aux principes sur lesquels les parties se sont entendues en mai 1971 et selon lesquels les deux pays se partageraient également le total des prises de la côte Ouest, en abandonnant la position actuelle du Canada? Le ministre pourrait-il dire aussi s'il demandera l'aide du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour renforcer sa position dans la négociation et trouver une solution à ce problème?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, ce sont là des suggestions que j'examinerai très attentivement.

* * *

LES AÉROPORTS

CHARLOTTETOWN—DEMANDE DE MISE EN CHANTIER D'UNE
AÉROGARE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre des Transports. Elle a trait, non pas à l'aéroport de Pickering, mais à une région où l'on a besoin d'un nouvel aéroport et où l'on en veut un. Maintenant que ses problèmes sont moins nombreux, pourrait-il se secouer, galvaniser son ministère, et entreprendre la construction de l'aéroport international qui se fait attendre depuis déjà longtemps à Charlottetown?